

2025

LA RETRAITE AGRICOLE DES FEMMES

Fin 2023, l'écart sur les pensions moyennes (tous régimes et tous droits) entre les hommes et les femmes est de 298 € et 259 € brut par mois respectivement chez les retraitées salariées agricoles et les non-salariées agricoles.

Non-Salariées

625 002 pensionnées (contre **510 111** chez les hommes)

97 trimestres (contre **100** chez les hommes)



(contre 77 ans chez les hommes)



(- 17 % par rapport aux hommes)

77,3 % (contre **72,8** % chez les hommes)

Ce sont

1776533

pensions versées par la MSA aux femmes* (- 2,1 % sur 1 an)

(contre 1 525 905 chez les hommes)

Une durée moyenne de carrière différente selon le régime

Un âge moyen de 79 ans

(contre 76 ans chez les hommes)

Des montants mensuels moyens (tous régimes et tous droits**) qui diffèrent

En moyenne mensuelle entre 209 € (SA) et 434 € (NSA) versés par la MSA chez les femmes

Une proportion importante de polypensionnées

Salariées

1 151 531 pensionnées (contre 1 015 794 chez les hommes)

44 trimestres (contre 47 chez les hommes)



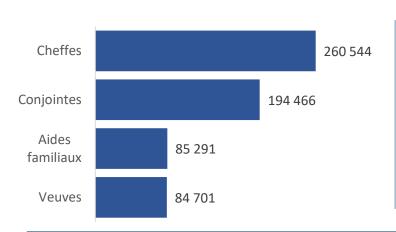
(contre 76 ans chez les hommes)



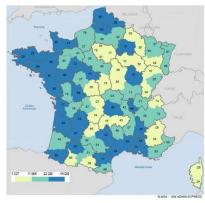
(- 17 % par rapport aux hommes)

79,0 % (contre **81,3 %** chez les hommes)

Statut des non-salariées



Répartition des femmes avec une ____ pension de retraite MSA



^{*} Les **pensions** comprennent la somme des personnes du régime des non-salariés et du régime des salariés, avec double compte pour les personnes percevant une pension salarié agricole et une pension non-salarié agricole. Les **pensionnées** correspondent au nombre de personnes percevant une pension, c'est-à-dire avec un versement (droit propre et/ou droit de réversion) par un régime.

^{**} Ensemble des droits propres et/ou droits de réversions en cas de décès d'un conjoint perçus de l'ensemble des régimes de retraite (Régime général, MSA, autres régimes).